

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



## LES ÉCLAIRS APPRIVOISÉS

A de bons paysans avides de comprendre.  
Monsieur T... grand savant, qu'on se lasse d'en-  
[tendre,  
S'efforçait d'expliquer l'éclairage Edison.  
Il leur disait : "Tenez, voyez cette maison,  
"Là-bas, sur un rocher divisant la rivière :  
"C'est de là maintenant que nous vient la lu-  
[mière.  
"Les flots, à cet endroit, descendent en courant.  
"On les force, au passage, à tourner rondement  
"La plus rare, bien sûr, de toutes les machines  
"Les autres, n'est-ce pas ? nous font des mous-  
[selines,  
"Des chemises, des bas, des souliers beaux et  
[clairs :  
"Celle-ci, sans broncher, fabrique des éclairs ;  
"Eh ! oui, mes bons amis, des éclairs authenti-  
[ques,  
"Comme ceux que l'orage en ses fureurs tragi-  
[ques,  
"Avec des grondements et des éclats de voix,  
"Sur les monts d'alentour déchaine quelquefois.  
"Seulement, ces éclairs, la machine étonnante  
"Leur ôte, avec grand soin, toute humeur ful-  
[gurante ;  
"Elle les civilise ; elle les rend polis,  
"Complaisants, empressés : les voilà si gentils  
"Que généreusement nous offrant leurs services  
"Ils volent au-devant de nos moindres caprices.  
"Il nous ferait plaisir que les fils de la foudre  
"Voulassent, chaque nuit, sans rien réduire en  
[poudre,  
"Briller dans nos salons et le long des chemins ;  
"Il ne tient qu'à le dire : et comme des lutins,  
"Mystérieusement et sans laisser de trace,  
"Les éclairs bienfaisants s'élançant dans l'espace  
"Sur ces longs fils d'acier que l'on voudrait  
[moins voir,  
"S'introduisant ainsi chez nous quand vient le  
[soir,  
"Ils attendent, sans bruit, jusqu'à ce qu'il nous  
[plaise  
"De les faire jaillir et briller à leur aise.  
"Nous prodiguant alors leur splendide clarté,  
"Ils versent dans nos cœurs une douce gaieté.  
"Et nous font tressaillir d'une vive allégresse.  
"Et tant que nous voulons, leur lumière caresse  
"Nos regards éblouis mais non rassasiés.  
"Quand enfin sur nos yeux longtemps extasiés  
"Le sommeil vient jeter son voile bienfaisant,  
"Nous ébauchons un signe : immédiatement  
"S'éteignent ces flambeaux empruntés au ton-  
[nerre.  
"Dites, ont-ils encor pour vous quelque mystè-  
[re ?"  
Lors un des paysans non des moins avisés,  
Dit : "Ce sont des éclairs, mais bien apprivoisés."

DERFLA.

## SÉANCE

DE

L'ACADÉMIE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

C'est jeudi, le 30 du courant, qu'a eu lieu cette séance. Elle fera époque dans les annales de notre savante académie. Que de belles choses nous avons entendues ! D'abord, elle a commencé, naturellement, par le discours traditionnel du Président, M. Onésime Tremblay. Fort beau, le discours du Président ! Sujet : l'éloge de Louis Veillot, l'écrivain incomparable, le grand chrétien, le chevalier de l'Eglise sans peur et sans reproche, l'astre déjà resplendissant qui s'élève de plus en plus au firmament de la gloire. L'orateur a donné libre cours à sa verve et à sa chaude éloquence. Il a fait passer devant nos yeux éblouis la vie et les grandes œuvres du terrible polémiste français ; il a parlé de sa jeunesse avec ses erreurs et ses regrets, de sa conversion, de ses luttes glorieuses avec leurs déboires et leurs consolations, enfin de sa mort qui fut digne en tout point de sa noble vie.

M. L. Lemieux, secrétaire, nous fit ensuite le compte-rendu détaillé des travaux de l'Académie. Il faisait beau voir ce critique impartial et consciencieux distribuer à droite et à gauche les louanges et les reproches dictés par la plus parfaite équité.

Il fallait, en effet, un véritable courage pour affronter les susceptibilités des uns, et pour blesser la trop grande humilité des autres ; mais il n'y avait pas à reculer. L'honneur de la littérature canadienne réclamait une critique juste mais impitoyable.

Vinrent les promotions suivantes :

Au grade d'Acalémicien :

MM. L.-T. Saucier et A. Thibault.

Au grade de Cantilut :

MM. J.-C. Gagné, Th.-L. Lamarre, Pitre Bergeron, Jos. Blackburn et Benjamin Bouchard.

Au grade d'Aspirant :

MM. Philippe Baulins, Médéric Gravel, Alf. Gaudreault, Jos. Lapointe, Ludger Gauthier, Edouard Harvey, Gustave Gagné, Léonidas Tremblay, Napoléon Simard, Albert Paradis, Jos. Leclerc, Henri Tremblay et Jos. Gagnon.

Le reste de la soirée se passa, on ne peut mieux. Lectures récréatives, narrations et descriptions terrifiantes, morceaux de grande éloquence, chants, musique ; enfin rien ne manqua. Un auditoire d'élite, composé de plusieurs membres du clergé et des citoyens les plus marquants de notre ville, amis dévoués du Séminaire et toujours fidèles à venir encourager nos efforts ou applaudissant à

nos modestes succès, avait répondu avec empressement à l'invitation de M. le Directeur de l'Académie. La fanfare joua le *God save the Queen*, et ce fut tout ; mais ce fut assez ! L'auditoire se retira persuadé, nous le croyons, qu'au Séminaire de Chicoutimi l'on sait travailler et se récréer comme il convient.  
FRS TREMBLAY, junior.

## SERVICE ANNIVERSAIRE

Hier, à la Cathédrale, a été chanté le service anniversaire de feu Mgr Racine. Les fidèles assistaient en grand nombre et le clergé du diocèse était représenté par les Rév. MM. F.-X. Delage, V.-E. curé de Chambord, J.-B. Vallée, curé de Saint-Jérôme, A.-H. Marceau, curé de N.-D. de Laterrière, Jos. Sirois, curé de Saint-Alphonse, Jos. Lizotte, curé de Roberval, Jos.-G. Paradis, curé de Saint-Gédéon, O.-V. Larouche, curé de Saint-Fulgence, Richard Tremblay, curé de Saint-Charles, A. Larouche, curé de Saint-Bruno, H. Gaudreault, curé de Saint-Cyriaque, Jos. Savard, vicaire à Saint-Félicien, Ed. Boily, vicaire à Hébertville, Geo. Gagnon, vicaire à Saint-Alexis, et les Messieurs de la Cure et du Séminaire. Le service a été chanté par M. le curé de Chambord et l'absoute par Sa Grandeur Mgr Labrecque.

L'orgue que l'on ne se lasse point d'entendre était tenu par M. l'abbé Poirier ; MM. les curés de Saint-Bruno et de Saint-Cyriaque ont très bien rendu de beaux et impressionnants cantiques.

## ORDO DU PREMIER SEMESTRE

1895-96

### PREMIERS ET SECONDS

*Philosophie senior* : 1er, M. Art. Gaudreault ; 2e, M. Frs Bergeron.  
*Philosophie junior* : 1er, M. Eug. Bessay ; 2e, M. J.-L. Tremblay,  
*Rhétorique* : 1er, M. Ach. Tremblay ; 2e, M. J. Sheehy.  
*Belles-Lettres* : 1er, M. L.-T. Saucier ; 2e, M. E. Duchesne.  
*Versification* : 1er, M. Ludg. Morel ; 2e, M. J.-C. Gagné.  
*Humanités* : 1er, M. Eug. Tremblay ; 2e, M. Jean McNeill.  
*Quatrième* : 1er, M. J.-A. Gagné ; 2e, M. Ludg. Boily.  
*Troisième* : 1er, M. Jean Brassard ; 2e, M. M. McCarthy.  
*Seconde* : 1er, M. Alf. Gaudreault ; 2e, M. Alf. Jalbrt.  
*Première* : 1er, M. Léonidas Tremblay ; 2e, M. Nap. Simard.

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à rédaction, s'adresser à

ONÉSIME TREMBLAY

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 1<sup>ER</sup> FEVRIER 1896

## LA QUESTION DU JOUR

La question scolaire continue de battre son plein : elle est le point autour duquel gravitent tous les esprits, le pivot sur lequel tourne en grinçant toute la machine politique. Que va-t-il résulter de là ? On ne le sait ; les plus clairvoyants sont incapables de le prévoir. Eh ! bien, à tout risque, il est temps qu'elle aboutisse, cette question. Il est temps que l'on sache s'il est quelque province du Dominion où notre foi n'a plus droit de cité, et où les catholiques peuvent être traités en parias.

Les circonstances sont extraordinairement délicates et solennelles. C'est pourquoi tous ceux qui veulent le bien du pays, tous les hommes d'état sérieux y donnent leur plus grave attention. Il y va de la paix et de l'harmonie future entre les éléments hétérogènes qui composent la nation canadienne.

Cette diversité d'éléments constitue une source de conflits qui ne peuvent s'éviter que par le règne de la justice. A chaque point de contact entre les races doivent se rencontrer la bienveillance et le mutuel respect des aspirations et des sentiments particuliers à chacune. Si une race méprise l'autre, si elle lèse ses droits, fût-elle la plus forte, elle commet non seulement une injustice, mais encore une faute politique, car elle pose un principe de désunion dont les conséquences se feront douloureusement tôt ou tard dans le pays ; et, si elle s'attaque à ce qu'une race a de plus cher, aux convictions religieuses par exemple, elle creuse un abîme où peuvent s'engloutir les espérances les mieux fondées de grandeur future.

La question scolaire actuelle est

au-dessus de tout intérêt de parti ou de race. Des droits certains ont été violés ; il faut réparer l'injustice commise.

Nos compatriotes, quelle que soit leur religion, doivent le comprendre. Les écoles publiques ne sont rien autre chose que des écoles anti-catholiques. A Manitoba en particulier, elles le seront inévitablement, par la force des choses. Imposer ce système, c'est violenter notre liberté. Quiconque a tant soit peu le sens catholique doit repousser de toutes ses forces pareille tentative. Nous voulons travailler au développement du pays et à la prospérité commune, mais pas aux dépens de notre foi. Cela répugne complètement à notre conscience. Du reste, il est prouvé par le témoignage des siècles que, loin de nuire au vrai progrès, le catholicisme en est le plus puissant facteur. Il ne peut donc exister de conflit réel entre nos devoirs religieux et les intérêts nationaux. Toute opposition apparente ne saurait venir que d'une injustice à laquelle on voudrait nous soumettre.

Nous sommes 2,000,000 de catholiques répandus dans le Dominion et mêlés à nos compatriotes hétérodoxes. Nous pratiquons sous leurs yeux une religion de paix et de charité ; ils nous connaissent, ils savent les exigences de notre foi ; je le répète, pourquoi vouloir imposer à nos frères de Manitoba un système scolaire que nous ne pouvons accepter ? Ils se glorifient de leur tolérance ; mais la tolérance consiste à laisser à chacun la libre pratique de sa religion. C'est ce que nous accordons ; c'est aussi ce que nous réclamons en toute justice. La liberté de conscience, que nos compatriotes protestants revendiquent pour eux-mêmes, les inspirerait fort mal s'ils allaient sanctionner l'injustice et maintenir la persécution manitobaine.

LIVIVS.

## RÉPONSE DE COLAS A ABNER

Mon cher Abner,

Puisque tu as des loisirs, fais des vers, et n'en parlons plus. Pour moi, je n'ai que le temps de te communiquer quelques réflexions suggérées par le spectacle que nous ont donné les journaux et les revues à l'occasion de la mort d'Alexandre Dumas. J'aime ces plébiscites provoqués par un fait. Des figures qu'on ne voit pas

souvent sans masque se découvrent alors candidement, et il est curieux d'étudier en pleine lumière ces visages de ténèbres.

Un même homme peut-il, sans mensonge, être l'auteur des deux propositions suivantes :

I Peuple canadien, tu peux te fier à moi, et accepter sans crainte la direction que je veux te donner : j'ai ta foi robuste et ton amour de la vertu. Seulement laisse-moi te gourmander un peu pour te forcer à entrer dans les voies du progrès.

II Ceux qui ont aimé Alexandre Dumas pourront lire (pour se consoler ?) tel et tel de ses ouvrages. Ce sont de chers souvenirs.

Cet état d'âme pourrait faire le sujet d'une intéressante étude *psychologique*. Voici un homme qui n'a d'autre passion que la glorification de la vertu et qui conseille avec attendrissement la lecture d'ouvrages où sont glorifiés tous les désordres ! Car l'œuvre de Dumas n'est qu'une longue thèse en faveur de la liberté du vice : une liberté si grande, et des vices tels, que les hâtes de nos bois se détruiraient entre eux le jour où ils voudraient se conduire d'après les principes du grand écrivain moraliste. La sollicitude de notre gouvernement pour l'original et la truite n'y pourrait rien.

Ceci ne contient aucune exagération et peut se prouver avec une rigueur mathématique. Qu'un des savants du *Naturaliste* nous décrive les mœurs d'une espèce choisie au hasard. En regard nous mettrons un résumé du code de Dumas, et il ne sera pas nécessaire de recourir aux sommités de la politique ou de la jurisprudence pour faire déduire la conclusion.

C'est pourquoi, je suppose, celui qui a passé sa vie à agencer ce chef-d'œuvre est un grand homme, un génie incomparable. Il faut, a-t-on prétendu, l'étudier, ou se résigner à ne pas savoir le français. Mais la langue française se confond-elle avec la déraison de Dumas, avec son ennuyeux réalisme ou sa dégoûtante démoralisation ? Ceux qui soutiennent cette prétention se laissent peut-être abuser : le goût est si habile à fausser le jugement ! Qu'ils suivent donc leur goût, ces pauvres dévoyés du cœur et de l'intelligence. Qu'ils cherchent dans Dumas les seules choses qu'ils aiment et qu'ils soient capables de comprendre. Pour vous jeunes gens de nos collèges classiques, qui avez la noble ambition

d'apprendre la langue française, étudiez-la dans son élément naturel, lorsqu'elle demeure la compagne de la foi, de la morale et de la raison.

Pour apprendre une langue, il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles elle a été formée. Or la langue française est sortie de la foi de nos pères. C'est une arme façonnée pour la main d'un peuple chargé de la défense des droits de Dieu et de son Église. La langue latine, "bravait l'honnêteté," comme les dieux dont elle disait les louanges. Mais le "lecteur français veut être respecté", ou mieux *la langue française* le veut être : Boileau, en effet, comparait la langue française, et non le lecteur français, à la langue latine. Pour qui sait remonter aux causes, cette différence vient de la nature des deux langues, et par suite de leur origine. Or on ne violente pas impunément la nature des choses. Une langue formée par un peuple chrétien et honnête ne peut pas, sans s'altérer, servir à des écrivains arrivés au dernier degré de l'incrédulité et de la corruption. Dumas, "qui n'a jamais su au juste ce qu'il voulait", et qui a tout l'air de ne pas croire à la puissance de la raison humaine, ne peut pas se servir de la même langue que Bourdaloue et de Maistre, qui conduisent un raisonnement avec la rigueur d'un théorème : on ne trace pas une ligne tortueuse avec une règle.

Donc un peuple vertueux, qui croit à la puissance de la foi et de la raison, n'a pas besoin de la langue de Zola et de Dumas : il lui faut celle de Bossuet et de de Maistre. Les canadiens qui oublieront cette vérité resteront au niveau de ceux qui l'ont oubliée jusqu'ici.

COLAS.

## HOMMES ET CHOSES D'AUTREFOIS

Il y a trente-huit ans aujourd'hui même, 14 janvier, que les bombes lancées par Orsini et Pierri, donnèrent le signal du revirement politique qui fit sombrer le second empire.

J'étais alors à Paris, et je faillis me trouver à l'entrée de la rue Le Pelletier à l'heure présente où fut commis l'attentat.

La petite colonie canadienne du Paris de l'époque comptait parmi ses membres deux élèves de l'école des Carmes : l'abbé

Thomas Hamel et l'abbé Louis Beaudet, et un élève du lycée Saint-Louis : M. Arthur Buies.

L'abbé Cyrille Legaré avait quitté Paris peu de temps auparavant, après avoir conquis son diplôme de licencié ès lettres.

L'abbé Bouchy, dont la mémoire est restée si chère parmi les anciens élèves du collège de Sainte-Anne Lapointe, était considéré comme l'un des nôtres. Il demeurait chez M. de Pange, qui occupait le même hôtel que M. de Montalembert, rue du Bac.

M. Joseph Perreault et M. Alfred Turgeon étaient élèves de l'école d'agriculture de Grignon, mais venaient souvent à Paris où MM. Hector Verret et J.-D. Brousseau, de Québec, semblaient s'être établis en permanence.

Comme j'étais extrêmement—j'allais dire excessivement—sédentaire, et que l'on était toujours à peu près sûr de me trouver à ma chambre, les Canadiens de passage à Paris venaient tous me faire visite. On venait *se rapporter* au numéro 7, rue Voltaire (maintenant rue Casimir Delavigne) comme on va s'inscrire aujourd'hui au numéro 10, rue de Rome.

J'ai gardé fidèlement dans ma mémoire les noms des Canadiens qui passèrent par Paris en 1858. En voici la liste à peu près complète :

L'abbé Routhier, curé de Saint-Joseph de Lévis, l'abbé Patry, curé de Saint-Pascal, l'abbé André Pelletier et l'abbé Raymond Casgrain, professeurs au collège de Sainte-Anne, l'abbé Têtu, curé de Saint-Roch des Aulnais, et son frère, M. Laurent Têtu, de Québec, M. Charles Boucher de Boucherville et M. Cadoret (celui-ci de Saint-Hyacinthe); l'abbé Limoges et l'abbé Beauregard, du diocèse de Montréal ; M. Larue, libraire, des Trois-Rivières ; MM. Abraham Hamel, Leblanc, Hardy, Alfred Thibaut, Howison, Henri Parent, de Québec ; Henry Merrill et Adolphe Roy, de Montréal. A ces noms je dois ajouter celui de mon regretté ami M. George Desbarats, qui venait de terminer ses cours à l'Université-Laval, et avec qui j'allai faire visite à Auber et à Rossini.

Quelques semaines après l'attentat du 14 janvier 1858, la foule était admise à passer sous l'arc de triomphe du Carusel et à s'approcher du palais des Tuileries, à la suite d'un char allégorique peuplé de nymphes et de déesses natives de

Batignolles, que traînait un bœuf avec cornes enrubannées. Les trompettes et les cors de chasse venaient d'annoncer l'ouverture des fêtes du carnaval, dont la promenade du bœuf gras destiné à l'abattoir était une des "attractions".

L'empereur, l'impératrice, le petit prince impérial, dans les bras d'une dame de la cour, et le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche, se tenaient sur le balcon des Tuileries.

J'ai revu le petit prince impérial seize ans plus tard à Chislehurst. C'était un beau jeune homme, à l'air modeste et distingué. Son front serein rayonnait d'espérance et toute sa personne inspirait la sympathie. Peu de temps après, il périsait misérablement, dans le sud de l'Afrique. Il était entré dans les rangs de l'armée anglaise et faisait partie de l'expédition du Zoulouland. C'est en poussant une reconnaissance dans la campagne, avec le lieutenant Carey et quelques autres cavaliers, qu'il fut surpris et massacré par des Zoulous. Ses compagnons étaient remontés à cheval et s'étaient enfuis à toute bride, tandis que, seul, il faisait face à l'ennemi. Le lieutenant Carey croyait, sans doute, que le prince avait rejoint sa monture et fuyait avec lui. Les Parisiens lui infligèrent un châtiment de leur façon : ils l'appelèrent "le Carré des distances."

Après la promenade du bœuf gras, les mascarades avaient commencé. J'avais fait sortir Arthur Buies du lycée (où l'on me reconnaissait comme son "correspondant," en remplacement de l'abbé Thomas Hamel), et, le lundi gras au soir, je reprenais avec lui le chemin de l'hôtel lorsque nous fûmes cernés par trois ou quatre pierrots, qui se mirent à gambader autour de nous en se tenant par la main et en criant : *Québec ! Québec ! Québec ! Québec !*... Chacun d'eux portait un bonnet pointu blanc, un masque blanc, un gilet blanc, un pantalon blanc, des gants et des souliers blancs. Nous sûmes plus que c'étaient des compagnons de lycée d'Arthur Buies. Au lycée Saint-Louis, le futur auteur de "l'hypothèse du cataclysme" n'était connu, parmi les élèves, que sous le nom de *Québec*.

Les élèves des lycées de Paris parlent, ou du moins parlaient entre eux un argot absolument incompréhensible pour les non-initiés. Ainsi, dans leur langage, "sau-cisse" se disait *cornard* ; si le "cornard" était bien cuit, on disait qu'il était *crânement bahuté*.

Le lycée même se nommait *bahut*. Le mot "piquer" entraînait dans une foule de locutions : *Piquer son chien* voulait dire "faire de la paresse"; *piquer une tête* voulait dire "plonger"; *piquer un soleil*, "rougir"; *piquer une lune*, "pâlir"; *piquer un chahut*, "danser."

En dehors des écoles, il y a aussi un certain argot qui est comme une sorte de monnaie courante parmi les Parisiens. Lorsqu'un homme a le cerveau malade, on dit qu'il a *une araignée dans le plafond*, et l'on est compris de tout le monde.

On a essayé d'une autre locution pour rendre la même idée : on a dit : *Il a un communard dans l'hôtel-de-ville* ; mais cette innovation n'a pas réussi.

M. l'abbé Cyrille Legaré et M. l'abbé Louis Beaudet furent mes premiers cicerones dans Paris. Ils me mirent au fait de l'organisation administrative de l'empire, de ce qui concernait l'enseignement universitaire et les écoles spéciales, etc., etc., et me firent voir les principaux monuments d'architecture et les principaux musées de la grande capitale. Ils s'appliquèrent aussi à me démontrer la nécessité de soigner la forme en toutes choses, spécialement la forme du langage, écrit ou parlé, et ils me donnèrent à ce sujet des conseils que je n'ai pas assez suivis.

M. l'abbé Hamel venait me voir après chacune des leçons d'élocution qu'il recevait de Delsarte. Il admirait beaucoup son professeur et se plaisait à développer ses théories. J'en étais venu à me croire moi-même élève de l'illustre maître. Je l'étais en effet un peu... par ricochet.

J'ai conservé un vif souvenir d'une soirée de l'automne de 1857, passée dans ma chambre de la rue Voltaire, en compagnie des membres, alors peu nombreux, de la colonie canadienne de Paris. Nous étions à parler de la patrie absente et de l'avenir lorsque l'un de nous s'avisait de dire :

"—Et si le Canada n'existait plus pour nous ; s'il était redevenu couvert de forêts comme avant la fondation de la Nouvelle-France ? ..."

Sur cette hypothèse, chacun prit aussitôt son parti, selon son zèle, ses convictions, ses aptitudes, ses goûts : L'abbé Hamel opta immédiatement pour les missions ;

Joseph Perrault parla de la créa-

tion de vastes établissements d'élevage en Algérie ;

L'abbé Beaudet dit finement qu'il continuerait d'étudier jusqu'à ce que diplôme s'ensuive ;

Je songeai à la mélodieuse Italie...

"—Et moi—, s'écria l'abbé Legaré, non sans quelque lyrisme,—si le Canada était redevenu sauvage, nouveau Champlain, je frèterais un navire, et j'irais recommencer la fondation de Québec..."

Le mot eut un succès énorme. Les vocations cessèrent de s'éparpiller. Tous voulaient faire partie de l'expédition et cingler vers les rives canadiennes ; tous voulaient entrer comme marins dans ce navire... qui n'a jamais navigué, mais qui devait porter sur l'océan brumeux tant de généreux dévouements, tant de patriotisme, et surtout tant d'illusions et de rêves de jeunesse.

ERNEST GAGNON.

Québec, 14 janvier 1896.

## IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Elle est surtout célèbre à cause des restes de sainte Hélène qu'elle possède et de la statue de l'Enfant-Jésus. Voici l'histoire de cette statuette telle que la tradition la rapporte.

Au XVI<sup>e</sup> siècle vivait à Jérusalem un pauvre religieux convers de l'ordre de saint François, habile à sculpter des images pieuses. Un jour, le Ciel lui fit découvrir un morceau d'olivier du jardin de Gethsémani qui avait été imprégné du sang du Sauveur. Il y tailla une figure de l'Enfant-Jésus que les anges terminèrent pendant son sommeil. Comme il avait promis d'en faire don à l'une des églises de Rome, il se mit en route pour accomplir sa promesse. Tout à coup le navire qu'il montait est assailli par une violente tempête, et jeté sur les côtes de Livourne où il se brise. Le lendemain, parmi les débris et les épaves du vaisseau, apparaît la cassette renfermant la précieuse effigie. On veut la sauver, mais elle fuit ; le religieux Franciscain se présente, elle va vers lui comme portée par les vagues. Ce nouveau prodige redoubla la confiance de tous envers la statue miraculeuse ; elle fut reçue dans Rome au milieu

des cris d'allégresse, et installée au couvent de l'Ara-Cœli.

Au siècle suivant s'établit l'édifiante coutume de la porter aux mourants ; un riche carrosse lui était affecté à cet effet ; un Père Franciscain s'y installait avec le Bambino sur les genoux. Il laissait pendre par la portière un coin de son étole ; à cette vue le peuple se découvrait et se signait pieusement.

En 1798, lorsque les Français proclamèrent la République sur les bords du Tibre, ils pillèrent l'église de l'Ara-Cœli et dépouillèrent le Bambino de ses richesses ; ils allaient le jeter aux flammes lorsqu'un riche Italien l'acheta pour le dérober à la profanation des nouveaux maîtres de Rome.

De Noël à l'Épiphanie il est exposé dans une chapelle splendidement illuminée, et tout le peuple vient le vénérer.

La statuette a deux pieds de hauteur ; son vêtement de soie blanche est couvert de diamants et de pierres précieuses. Elle représente un enfant de cinq à six mois, aux yeux vifs, aux traits saillants, reposant sur un peu de paille.

Les personnages de la Crèche sont de grandeur naturelle. C'est d'abord Marie et Joseph contemplant dans une muette extase l'enfant nouveau-né. Auprès d'eux est un berger, les mains jointes, la tête un peu penchée en avant, dans la posture d'un homme qui veut regarder, et par respect ne l'ose ; il est à demi caché derrière un rocher. Son compagnon apporte des fruits à l'heureuse mère, et une corbeille remplie de raisins, de pommes et d'oranges est déposée auprès du berceau.

En arrière paraissent des patriarches et des prophètes qui viennent adorer le fils de Marie ; au-dessus d'eux et suspendu dans les airs, un ange tient une banderolle où sont écrits ces mots : *Gloria in excelsis Deo*. Puis le ciel s'entrouvre et laisse apercevoir des anges qui pincent des harpes et des guitares, et chantent *la bonne nouvelle*. De toutes parts accourent des esprits célestes.

Tout au fond de la scène se tient Dieu le Père et Dieu le Saint-Esprit entourés d'une brillante auréole dont les derniers reflets arrivent jusqu'à la grotte.

(A suivre)